

**Science Ouverte, données de la recherche,  
Open Access, identifiants chercheur**

# Au menu...

La science ouverte, acteurs et enjeux | Le marché de l'édition académique (IST) |  
Plan national pour la Science Ouverte | Passeport pour la SO | Identité numérique  
du chercheur



*Image MetMuseum CC0 1.0 Universal (CC0 1.0) Public Domain Dedication*

# La science ouverte, c'est quoi ?

---

La **science ouverte** est la **diffusion sans entrave** (techniques, juridiques ou financières) des **publications** et des **données** de la recherche financées sur **fonds publics**.

« La science ouverte est la diffusion sans entrave des **résultats**, des **méthodes** et des **produits** de la recherche scientifique. Elle s'appuie sur l'opportunité que représente la mutation numérique pour développer l'accès ouvert aux **publications** et – autant que possible – aux **données**, aux **codes sources** et aux **méthodes** de la recherche. »

([https://www.ouvrirlascience.fr/category/science\\_ouverte](https://www.ouvrirlascience.fr/category/science_ouverte))

## Science ouverte : « *la révolution nécessaire* » :

<https://lejournel.cnrs.fr/articles/science-ouverte-la-revolution-necessaire>

Rendre accessible gratuitement les résultats de la recherche publique

Rendre les droits d'auteurs aux chercheurs afin qu'ils puissent diffuser librement leurs productions

Changer en profondeur les règles du jeu et les pratiques de l'édition scientifique

Favoriser l'égalité d'accès au savoir

Développer les archives ouvertes

Ouvrir les données de la recherche

Changer les modèles d'évaluation

# Un mouvement international

---

L'**UNESCO** a adopté en novembre 2021 une « Recommandation sur une science ouverte » [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379949\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379949_fre)

L' **Union Européenne** a publié dès 2018 une « recommandation relative à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation » (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32018H0790>) ; elle impose le dépôt obligatoire en open access des résultats des recherches financées sur programme H2020 et Horizon Europe ; elle finance (Horizon Europe) le projet [European Open Science Cloud](#) (EOSC)

Structuration depuis 2018 au niveau européen grâce à la **cOAlition S** <https://www.coalition-s.org/>, international consortium of research funders (dont l'**ANR**) et le **PlanS** : « *Making full and immediate Open Access a reality* »

## Loi pour une République numérique (octobre 2016)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033202746/>

## 1<sup>er</sup> Plan national pour la Science ouverte

(MESRI, septembre 2018) :

<https://www.ouvirlascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte/>

Feuille de route du **CNRS** (septembre 2019) : « *objectif 100 % des publications du CNRS en accès ouvert* » : ; plan « *Données de la recherche* » (2020) ; soutien de l'INSERM (2019)

Soutien de l'ensemble des organismes de recherche français, de la **CDEFI** (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs), la **CGE** (Conférence des grandes écoles) et de la CPU (Conférence des présidents d'universités) :

L'**ANR** rend obligatoire (2019) le dépôt des publications scientifiques (texte intégral) issues des projets qu'elle finance dans une archive ouverte + production d'un DMP (Plan de Gestion des Données)

## **Deuxième** Plan national pour la Science ouverte **(2021-2024)**

([MESRI](#), juillet 2021)

Mise en œuvre, coordination du déploiement de la SO : Comité pour la Science Ouverte (**CoSo**) : <https://www.ouvrirlascience.fr/>

Quatre collèges : Publications, Données de la recherche, Europe et international, Compétences et formation.

Trois groupes d'expertise : Logiciel libre et open source, Édition scientifique ouverte, Juridique

FNSO : Le **Fonds national pour la science ouverte** constitue l'instrument financier du Plan national pour la science ouverte

La **loi de programmation de la recherche** (décembre 2020) fixe l'objectif de **100% de publications en accès ouvert en 2030.**

# A l'Université de Poitiers

L'**Université de Poitiers** est signataire de l'Appel de Jussieu pour la Science ouverte et la bibliodiversité (Jussieu Call) <https://jussieucall.org/#signOn>

**Portail HAL UP** : <https://hal-univ-poitiers.archives-ouvertes.fr/>, valorisation et archivage de la production scientifique de l'établissement

**Plateforme de revues EDEL** : 8 revues en open access Diamant à partir du 01/01/20 (ex : <https://Annalesdejanua.edel.univ-poitiers.fr/> )

Portail **UPétille** : valorisation des formations et des travaux d'étudiants (mémoires, rapports de stage, thèses d'exercice...) <http://petille.univ-poitiers.fr/>

Portail **UPThèses** : Publication, signalement et diffusion des thèses soutenues à l'UP : <http://theses.univ-poitiers.fr/>

# UP : publier son mémoire en ligne

---

Valorisation des formations et des travaux d'étudiants (mémoires, rapports de stage, thèses d'exercice...) : <http://petille.univ-poitiers.fr/>



Les travaux peuvent être déposés en ligne sur le site UPétille par les étudiants eux-mêmes. [La procédure en ligne sur le site du SCD](#) et en page d'accueil du site [Upétille](#).

Le dépôt en ligne, c'est en quelques mots :

- accès pérenne en ligne (internet ou intranet) via un site institutionnel
- visibilité et valorisation de son travail
- protection contre le plagiat
- partage des connaissances

# UP : publier sa thèse en ligne

---

**Thèses** : dépôt légal des thèses sous forme numérique depuis juin 2012 à l'UP. Obligatoire pour obtenir son doctorat.

Publication, signalement et diffusion sur les sites UPThèses <http://theses.univ-poitiers.fr/> et [theses.fr](http://theses.fr), possibilité de « pousser » la thèse vers [TEL](#)

Impératif : un rendez-vous avec un bibliothécaire avant la soutenance (indexation).

Visibilité de droit pour la communauté universitaire de Poitiers, fortement recommandée pour tous. [Informations sur le circuit](#)

Attention aux éditeurs prédateurs ! : <http://bibliotheque-blogs.unice.fr/httbu/2014/03/25/publier-sa-these-oui-mais-pas-nimporte-ou/>

# Pourquoi la Science Ouverte ?

---

Réaction d'abord aux dérives du **marché de la publication scientifique** (oligopole, industrialisation, envolée des prix etc.)

Extension aux **données**, nouvelle frontière des éditeurs

Extension (2021) aux **codes sources** et aux problématiques d'**évaluation** de la Recherche

Importantes **différences** disciplinaires en STM et bio Médecine

Cas **spécifique** des SHS (Droit compris), dans une situation particulière pour ses modes de publications

But : augmenter la visibilité de la Recherche française, questionner le **modèle économique** de l'édition scientifique, questionner les modèles d'évaluation de la Recherche, favoriser **l'éthique et l'intégrité scientifique**

# Le marché de l'édition scientifique (IST)

---

Publication académique = basée sur une **méthode scientifique** (explicite et explicitée) ; publication relue et **validée par les pairs** (= comité de lecture = reviewers) ; constitution d'**archives** ; paternité explicite (**signature** et **affiliation**) de l'auteur à sa découverte

La première revue scientifique est éditée en 1665 (et déjà une controverse) :  
« *Journal des sçavans* » ou « *Philosophical Transactions* » (Royal Society) ?

Explosion du marché après guerre

1951 : création de Pergamon Press par Robert Maxwell

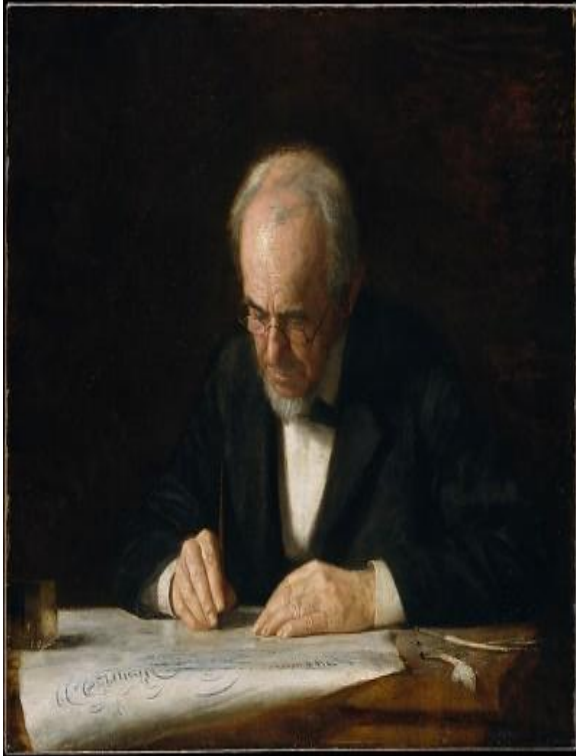
1960 : création de l'Impact factor (IF) et de l'ISI (Institute for Scientific Information )

1998 : ScienceDirect (Elsevier)

10 000 revues scientifiques en 1951, 30 000 en 2018 (probablement plus )

Chérifa Boukacem-Zeghmouri. La fin de la publication scientifique ? Une analyse entre légitimité, pré- dation et automatisation. Histoire de la recherche contemporaine : la revue du Comité pour l'histoire du CNRS , CNRS Éditions, A paraître. hal-03435153

# L'édition académique aujourd'hui



L'édition académique est un secteur en (très) forte mutation, y compris en SHS

Elle tend à devenir un **marché** comme un autre

L'**évaluation** et le recrutement des chercheurs se fondent désormais beaucoup sur leurs publications

Généralisation de la **bibliométrie**, basée sur des outils propriétaires (WoS, Scopus...) qui appartiennent aux grands éditeurs

La publication devient l'unité de valeur pour l'évaluation (individuelle et collective) des chercheurs

« Publish or Perish » et paradoxe pour la recherche publique : l'article scientifique est-il une marchandise comme une autre ?

Et désormais : « Be visible or Vanish »

*Image metmuseum CC0 1.0 Universal (CC0 1.0) Public Domain Dedication*

# Un marché biaisé

Un chercheur payé par une institution publique n'est pas payé par les éditeurs pour son article

Il abandonne en général tous ses droits patrimoniaux (= droits d'exploitation des œuvres = reproduction, représentation, diffusion, adaptation) lors de la signature du contrat avec l'éditeur

Les chercheurs payés par des institutions publiques ne sont pas payés pour assurer le travail de relecture et d'évaluation par les pairs (peer review)

Les institutions publiques (= l'essentiel du marché) rachètent (cher) les articles à l'éditeur



# Reviewing gratuit

---

We found that the total time reviewers globally worked on peer reviews was over **100 million hours in 2020**, equivalent to over 15 000 years. The estimated monetary value of the time US-based reviewers spent on reviews was over **1.5 billion USD** in 2020.

Pour les reviewers basés en Chine, l'estimation est de plus de 600 millions USD, et pour ceux basés au Royaume-Uni, de près de 400 millions USD (donc un total de **2,5 Milliard USD en 2020**)

Aczel, B., Szaszi, B. & Holcombe, A.O. A billion-dollar donation: estimating the cost of researchers' time spent on peer review. *Res Integr Peer Rev* **6**, 14 (2021). <https://doi.org/10.1186/s41073-021-00118-2>

# Poids du marché IST

Le poids du marché de la publication académique était estimé à 12,8 milliards USD en 2012, 25 milliards \$ en 2015, 25,7 milliards \$ en 2017, 28 milliard \$ en 2019, **26,5 milliard \$** en 2020 (-5% du fait de la pandémie),

En 2020 : CA des revues académiques = 9,51 milliards \$, soit 36 % de la valeur totale du marché. Livres = 3,21 milliards \$, soit 12 % de la valeur totale du marché.

Les autres sources de revenus de l'industrie sont les plateformes et outils de publication, les informations techniques, les événements, les normes, les bases de données et « autres services ».

Le **numérique** domine le marché mondial en tant que format, représentant désormais **89 %** du segment scientifique et technique en 2020, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2019 (77 % en 2019).

STM, association for academic and professional publishers. (2015). STM Report 2015. [http://www.stm-assoc.org/2015\\_02\\_20\\_STM\\_Report\\_2015.pdf](http://www.stm-assoc.org/2015_02_20_STM_Report_2015.pdf) et STM Report 2021  
[https://www.stm-assoc.org/2021\\_10\\_19\\_STM\\_Global\\_Brief\\_2021\\_Economics\\_and\\_Market\\_Size.pdf](https://www.stm-assoc.org/2021_10_19_STM_Global_Brief_2021_Economics_and_Market_Size.pdf)

**3M d'articles de recherche** sont produit chaque année (le WoS indexe 2 405 530 articles publiés en 2020, par 28 801 journaux) ; 10 000 éditeurs au moins, de tous types (privés, publics, sociétés savantes etc) ; 8M d'auteurs.

Taux de croissance moyen du nombre d'article publiés entre 2015 et 2020 : entre +5 et **+6,5 %**.

La **Chine** est le producteur de résultats de recherche le plus prolifique au monde et a affiché le plus fort taux de croissance moyen de publication entre 2018 et 2020.

La Fédération de Russie, l'Inde, l'Espagne, l'Italie, le Brésil et l'Australie ont également affiché de forts taux de croissance depuis 2018.

# Focus sur les revues

---

Très difficile de connaître le nombre exact de revues « peer reviewed » actives dans le monde : Scopus en indexait 25 648 en octobre 2020, le Web of Science (WoS) 24 974 en octobre 2021 et Ulrich's Web compte 48 000 revues actives en 2020 (dont plus de 35 000 en langue anglaise).

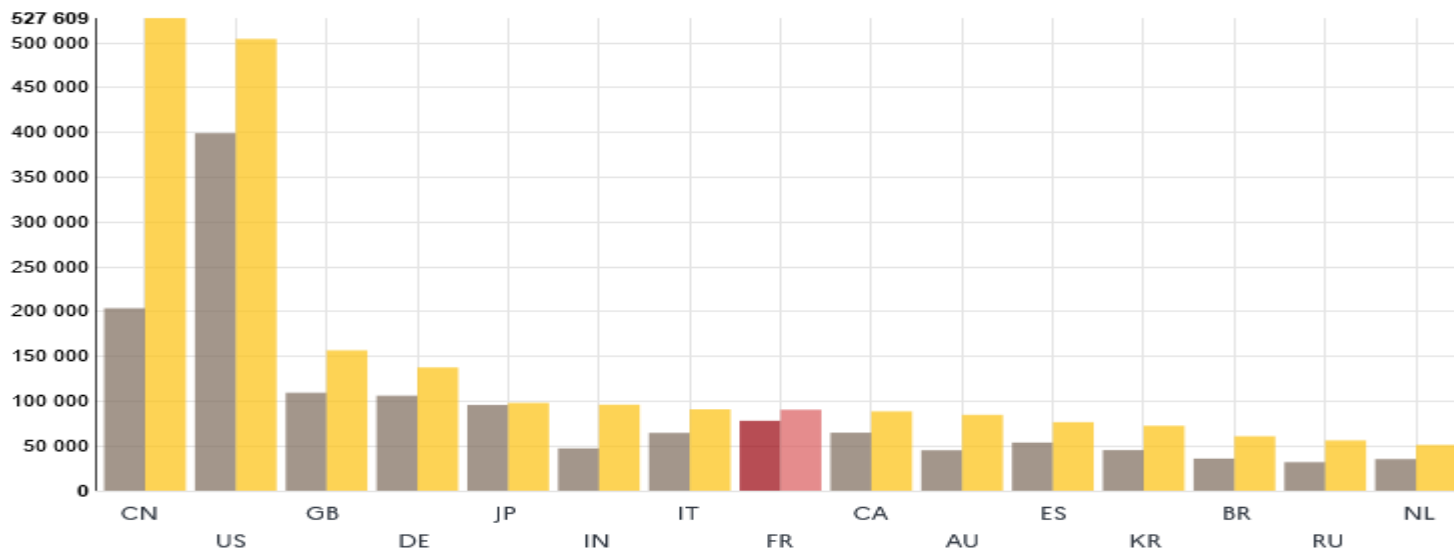
# Contribution française

La part de la France dans les publications mondiales baisse avec l'émergence de nouvelles puissances scientifiques. En 2019, la **Chine** est devenue le premier producteur mondial de publications scientifiques, la France est 8<sup>ème</sup> (= 2,6% des publications mondiales)

[https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T033/la\\_position\\_scientifique\\_de\\_la\\_france\\_dans\\_le\\_monde\\_a\\_travers\\_ses\\_publications/](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T033/la_position_scientifique_de_la_france_dans_le_monde_a_travers_ses_publications/)

Graphique : Nombre de publications scientifiques auxquelles au moins un auteur du pays participe pour les 15 premiers producteurs mondiaux en 2009 (marron) et 2019 (jaune). Source : WoS/IPERU [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T033/la\\_position\\_scientifique\\_de\\_la\\_france\\_dans\\_le\\_monde\\_a\\_travers\\_ses\\_publications/#ILL\\_EESR14\\_R\\_30\\_01](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T033/la_position_scientifique_de_la_france_dans_le_monde_a_travers_ses_publications/#ILL_EESR14_R_30_01)

CN = Chine / DE = Allemagne / KR = Corée du Sud



# Oligopole (1)

**Oligole** : « *Marché dans lequel il n'y a qu'un petit nombre de vendeurs, en principe de grande dimension, en face d'une multitude d'acheteurs* »

Depuis la fin du XXème :

- Explosion du nombre des publiants avec l'entrée en scène de nouveaux acteurs (Inde, Brésil, Chine...)
- Explosion du nombre des publications... et des tarifs (+ 402% entre 1986 et 2011) Minard, P. (2015). Les revues à l'âge numérique : au péril de l'idéologie. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 62-4 bis(5), 8-21. <https://doi-org.ressources.univ-poitiers.fr/10.3917/rhmc.625.0008>
- Croissance continue de la publication scientifique (+5% par an) dans un marché mondialisé
- **Concentration du secteur** : les gros éditeurs « for profit » rachètent les petits
- Passage massif au support numérique
- Evaluation des chercheurs et de la recherche basée d'abord sur les publications (« Publish or perish »)



## Oligopole (2)

---

**Concentration** du secteur : **Six** acteurs majeurs sont désormais en position oligopolistique et verrouillent le marché (= 40% du marché en 2017) :

**Springer-Nature** (Macmillan, BioMed Central)

**RELX** (Elsevier, Mendeley),

**INFORMA** (Taylor & Francis, Routledge)

**Wiley-Blackwell** (Hindawi)

**SAGE**

**Wolters Kluwer** (OVID, CCH, Lippincott, Medknow...)

Le coût cumulé des abonnements de tous les acteurs de la recherche publique en France atteint 100 millions d'euros par an (2017)

Marché national Elsevier 2019/2022 : **139M€** HT (pour 227 abonnés).

Tarif UP (+CHU) 2020 : 241 993 € HT + 12 000€ HT frais gestion

Taux de rentabilité Elsevier : **36,8%** en 2017 (mieux qu'Apple)

Synthèse sur la stratégie d'Elsevier, note EPRIST. Analyse I/IST- n°27-Avril 2018 : [https://www.eprist.fr/wp-content/uploads/2018/04/EPRIST\\_notes\\_analyse27avril2018.pdf](https://www.eprist.fr/wp-content/uploads/2018/04/EPRIST_notes_analyse27avril2018.pdf)  
<https://pункtokomo.abes.fr/2019/12/10/de-laccord-au-contrat-le-groupement-de-commandes-elsevier-a-la-loupe/>

Les gros éditeurs continuent d'investir massivement dans le numérique, mais aussi dans les outils associés aux publications. But (avoué) : créer des « écosystèmes propriétaires »

Investissements de tous les grands éditeurs dans l'IA et les outils de reporting et data analyse + déploiement à venir de nouveaux systèmes d'authentification (RA21, Seamless Access, GetFTR...) : collecte et analyse des données utilisateurs

Les grands éditeurs universitaires ont fait de la collecte et de l'échange de données sur les intérêts de recherche des individus, des groupes et des institutions de recherche leur nouveau modèle commercial

Pétition **Stop Tracking Science** :

<https://stoptrackingscience.eu/>

<https://www.nextinpact.com/lebrief/49667/elsevier-place-identifiant-unique-dans-ses-pdf-soi-disant-pour-lutter-contre-ransomwares>  
<https://stoptrackingscience.eu/background-information/#reasons> ; <https://osf.io/preprints/socarxiv/j6ung/> ;  
<https://www.arl.org/news/arl-comments-on-ra21-proposal-for-access-to-licensed-information-resources/> ; <https://marlenescorner.net/?s=doux>

# Particularités de l'édition SHS française

---

Types de publication plus hétérogènes : 1/3 d'articles de revues, 1/3 de chapitres d'ouvrages collectifs et 1/3 de monographies

Faible rentabilité (en français, problématiques parfois très locales, etc...)

Une édition largement publique : la plupart des revues et des éditeurs scientifiques de SHS bénéficient depuis longtemps, d'une façon ou d'une autre, du soutien des pouvoirs publics (CNL, CNRS...), mais pas de stratégie globale.

Editeurs multiples et aux statuts diversifiés : +/-50 presses universitaires, beaucoup de laboratoires et d'associations, seulement une vingtaine d'éditeurs privés (29% de l'édition des revues en SHS, détiennent à peine 14% des titres)

Pas de publications avec APC, place minime du facteur d'impact (peu de revues recensées dans le WoS), H-index inexistant

Demande institutionnelle (BU...) représente 75% du CA des ouvrages de recherche en SHS (tirage moyen des PU : 440 exemplaires...)

Les bibliothèques universitaires et les enjeux de l'open access / Anne Paris, DCB 2019 <https://microblogging.infodocs.eu/wp-content/uploads/2020/07/69560-les-bibliotheques-universitaires-et-les-enjeux-de-l-open-access.pdf>

L'Édition scientifique de revues : plan de soutien et évaluation des effets de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique : [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Edition\\_scientifique/86/8/Rapport\\_CSES\\_12\\_12\\_2019\\_1226868.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Edition_scientifique/86/8/Rapport_CSES_12_12_2019_1226868.pdf)

# Ce que change la loi « République numérique »

---

La [loi pour une République numérique](#) a été adoptée définitivement le 28 septembre 2016 et a été publiée au JO du 7 octobre 2016

## Article 30 :

« Art. L. 533-4.-I. Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication. »

# Ce que change la loi « République numérique »

La loi permet à l'auteur « d'un article scientifique majoritairement financé sur fonds publics et qui a été publié dans un périodique qui paraît au moins une fois par an » **de déposer sa version auteur** (= version finale du manuscrit acceptée pour publication) **dans une Archive Ouverte**, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur

Une fois l'article publié, la version auteur peut être immédiatement déposée dans HAL avec un délai d'embargo :

**6 mois** pour les articles des domaines **STM**

**12 mois** pour les articles des domaines **SHS**

La question de la rétroactivité de la loi est en débat



Image : Justice, ca. 1499 . Albrecht Dürer. MetMuseum Public Domain

# Les versions de l'article scientifique :

« **Manuscrit** » auteur = version équivalente à un article soumis à publication (sans corrections, non encore validé) = **Preprint**

**Version auteur** = forme finale acceptée pour publication (avec corrections, sans mise en page finale éditeur) = **Postprint, post-publication**

**Version éditeur** = Article publié dans la revue (généralement au format pdf et avec pagination)

Terminologie recommandés par la NISO, STM report, 2015 : [http://www.stm-assoc.org/2015\\_02\\_20\\_STM\\_Report\\_2015.pdf](http://www.stm-assoc.org/2015_02_20_STM_Report_2015.pdf)

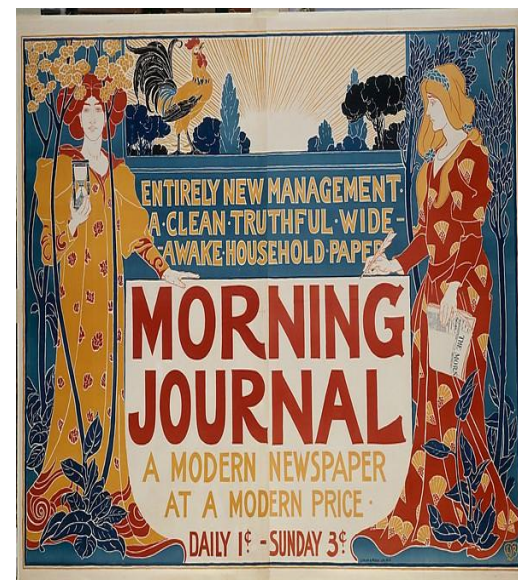


Image : "[Morning Journal](#)" by Louis John Rhead (American, born England, 1857–1926), Liebler Maass Lith., New York, The New York Journal via The Metropolitan Museum of Art is licensed under [CC0 1.0](#)

# Open : un focus sur l'Open Access

Le mouvement **Open Access** (ou « Libre accès ») vise à réduire au maximum les barrières financières, techniques ou juridiques pouvant entraver la **diffusion des résultats de la recherche** au plus grand nombre

Deux voies :



**Gold** Open Access = la **publication** d'articles en open access dans des revues totalement ou en partie en open access (revues « hybrides »)

**Green** Open Access = **l'auto-archivage** des publications des chercheurs

Gratis OA : la publication est librement consultable

Libre OA : la publication est réutilisable grâce à une licence (CC en général)

# Le Gold Open Access

---

Modèle économique : « **sponsor** » ou **auteur/payeur**

Les revues en OA Gold sont « peer reviewed »

Elles sont répertoriées dans le [Directory of Open Access Journal](#) (DOAJ)

Coûts de publication supportés en amont de la publication (et non par les abonnements) :

- soit subventionnées à 100% par de l'argent public, donc à but non lucratif (encore la majorité), on parle aussi d'OA **Diamond** ou Platinum dans ce cas
- soit modèle de paiement d'APC (Articles Proceeding Charges = Frais de publication) pour publier

Modèle APC : Questions sur le calcul des coûts réel des APC ; seuls les plus riches publient ; dérives possibles (revues prédatrice, revues « hybrides »)

<https://twitter.com/DGlaucumflecken/status/1484679759829209090?s=20>

# Open Access market

---

La publication en libre accès se développe beaucoup plus rapidement que le marché sous-jacent, avec des revenus qui devraient augmenter de +11,5 % entre 2019 et 2022 (STM report)

Le marché du libre accès devrait atteindre plus de **850 millions \$** en 2020.

Un peu plus de 30% de tous les articles savants sont publiés en accès libre payant, ce qui représente un peu plus de 7% de la valeur totale du marché de l'édition de revues.

Coût des APC « Nature » : 9 500€

Prix moyen APC UP 2020 : 1 439€

site [Open APC](#)

[https://www.stm-assoc.org/2021\\_10\\_19\\_STM\\_Global\\_Brief\\_2021\\_Economics\\_and\\_Market\\_Size.pdf](https://www.stm-assoc.org/2021_10_19_STM_Global_Brief_2021_Economics_and_Market_Size.pdf)

<https://deltathink.com/news-views-open-access-market-sizing-update-2020/>

<https://openscience.pasteur.fr/2020/12/11/9500e-pour-un-article-en-open-access-dans-une-revue-nature-les-nouveaux-tarifs-devoiles-par-springer-nature/>

L'OA Green, c'est l'auto-archivage (par l'auteur ou une tierce personne mandatée) des publications des chercheurs dans des dépôts électroniques (repositories) appelés aussi "archives ouvertes".

Une archive ouverte est un réservoir destiné au dépôt en texte intégral et à la diffusion en libre accès des travaux scientifiques des chercheurs : <https://hal-univ-poitiers.archives-ouvertes.fr/>

Les entrepôts OA sont tous interopérables (protocole OAI-PMH)

Structuration européenne : Coalition of Open Access Repositories (COAR) ; rapport Next Generation Repositories (<https://www.coar-repositories.org/files/NGR-Final-Formatted-Report-cc.pdf> )

*Un papier déposé dans une Archive Ouverte est en moyenne deux fois plus lu (et donc possiblement citable) qu'un article derrière un Paywall* (<https://www.marxinfo.org/blog/paying-open-access-does-not-increase-your-papers-impact-self-archiving-repository-does> )

<http://openaccess.couperin.org/la-voie-verte-2/>



# Plan national pour la Science Ouverte (PNSO)

---

## 1<sup>er</sup> Plan (2018-2021), 3 axes :

1. Généraliser l'accès ouvert aux publications
2. Structurer et ouvrir les données de la recherche
3. S'inscrire dans une dynamique durable, européenne et internationale

## 2<sup>ème</sup> Plan (2021-2024), 4 axes :

1. Généraliser l'accès ouvert aux publications
2. Structurer, partager et ouvrir les données de la recherche
3. Ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche
4. Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut

Mise en œuvre, coordination du déploiement de la SO : Comité pour la Science Ouverte (**CoSo**) : <https://www.ouvrirlascience.fr/>

La [loi de programmation de la recherche](#) (décembre 2020) fixe l'objectif de **100% de publications en accès ouvert en 2030**

## Généraliser l'accès ouvert aux publications

Généraliser l'**obligation de publication en accès ouvert** des articles et livres issus de recherches financées par appel à projets sur fonds publics.

- Soutien à la stratégie de non cession des droits (cOAlitionS)
- Soutien à la diversification des modèles économiques contractuels (cf Couperin)
- Refus des APC dans les revues hybrides
- Développer des outils au service du multilinguisme (aide à la traduction)
- Structurer, soutenir et **moderniser l'édition scientifique française**
- **Soutenir** des modèles économiques d'édition en accès ouvert sans frais de publication pour les auteurs (**modèle « diamant »**).

Rôle central de l'**archive ouverte HAL** (nouvelle gouvernance, nouvelle ergonomie)

# Concrètement

---

Obligation d'assurer le libre accès aux publications issues des recherches financées par le programme [Horizon Europe](#) (depuis 2020) : Green ou Gold OA

Obligation de déposer dans **HAL** ou dans une autre archive ouverte les publications issues du projet financé par l'[Agence nationale de la Recherche](#) (ANR) à partir de 2019 et dans le respect de l'article 30 de la Loi pour une République numérique.

A partir de 2022, intégration de la stratégie de Non-Cession des Droits initiée par la cOAlition S : « *Toutes les publications issues des projets financés par l'ANR (a minima les versions acceptées pour publication) devront être déposées avec la licence CC-BY ou équivalente dans l'archive ouverte nationale HAL, immédiatement après publication* »

Soutenir la diversification des modèles économiques permettant la transition de l'abonnement vers l'accès ouvert sans frais de publication (accords dits « transformant », notamment « *subscribe to open* »)

Soutenir des modèles économiques d'édition en accès ouvert sans frais de publication pour les auteurs (modèle « **diamant** »). Structurer, soutenir et **moderniser l'édition scientifique française** : plan de soutien à l'édition scientifique (SHS notamment, via les AAP FNSO), structuration de Pôles éditoriaux et de « pépinières » de revues en accès ouvert dans les Universités pour publication en OA Diamant ([Prairial](#), [U. Bordeaux](#), [Preo](#), [Polen](#)...)

**Nouveaux modes de publications** en émergence : prépublications et évaluation ouverte par les pairs, articles exécutables (Jupyter notebooks), data papers... EPI revues : dépôt du préprint dans une OA, relecture ouverte par les pairs puis publication ou recommandation du preprint (dispositif [CCSD / HAL](#), plateforme [EPIsciences](#)) ; [Sci|Post](#), [Peer Community In](#) (PCI)...

# Les pièges de l'édition

---

**Editeurs prédateurs**, revues prédatrices : se positionnent dans la foulée du Gold Open Access avec APC. Le but d'un éditeur prédateur est uniquement de gagner de l'argent : souvent pas de réel service de peer-review (donc pas de validité scientifique) ni de diffusion efficace.

[Eviter les éditeurs prédateurs](#), sur le site du CIRAD

[Comment repérer les revues prédatrices](#), sur le site du SCD (BU Poitiers)

Blog [Rédaction Médicale et Scientifique](#)

Editeurs de type « à compte d'auteur », particulièrement actifs pour les thèses : idem, souvent pas de comité éditoriale, diffusion restreinte ou inexistante, frais payés par l'auteur...

Bibliométrie = « application des mathématiques et des méthodes statistiques aux livres, articles et autres moyens de communication ». Se base sur l'analyse des citations (dans la bibliographie)

Malgré d'évidents travers, les outils de bibliométrie se sont généralisés ces dernières années comme outils d'évaluation de la science et des chercheurs

Les outils bibliométriques de référence travaillent sur des corpus de revues importants mais fermés (et privés : Scopus est la propriété de RelX, WoS de Clarivate), ne reflétant qu'imparfaitement la diffusion réelle et l'impact des travaux publiés, surtout en SHS (langue, choix des revues...)

Le site du Cirad détaille les principaux indicateurs de notoriété associés aux publications scientifiques actuelles.

<https://bs0.dataesr.ovh/>

<https://barometredelascienceouverte.esr.gouv.fr/>

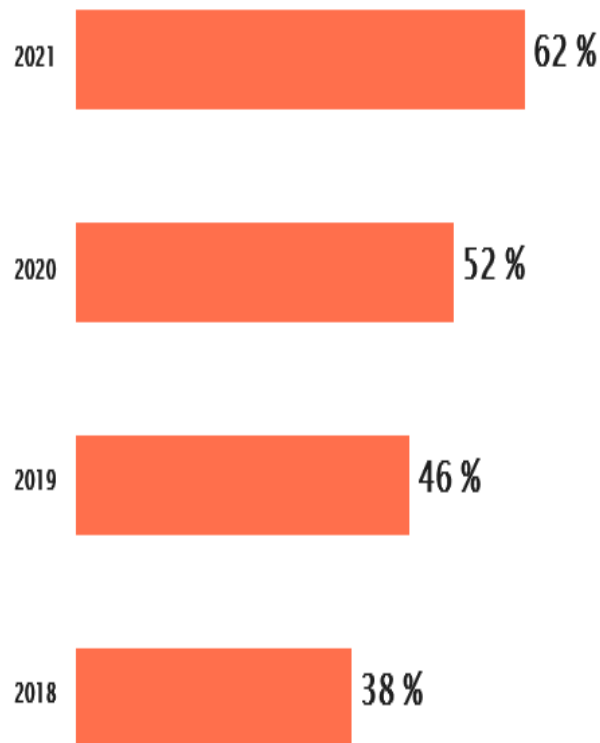
Le baromètre concerne l'accès ouvert aux publications. L'extension du périmètre à d'autres types d'objets (données de la recherche et logiciels notamment) est à l'étude.

Les publications en accès ouvert désignent les publications de recherche mises à disposition librement sur l'internet public.

Seules les publications avec DOI sont prises en compte pour le moment.

62 % des publications fr publiées en 2020 sont en accès ouverts

Taux d'accès ouvert des publications scientifiques françaises parues durant l'année précédente par date d'observation



Baromètre français de la Science Ouverte

### Structurer, partager et ouvrir les données de la recherche

**Ouvrir les données** de la recherche publique : « *Aussi ouvertes que possible, aussi fermées que nécessaire* »

« *L'ouverture des données au niveau international permet à chaque chercheur de réutiliser des jeux de données produits par d'autres.* ».

Mettre ses données en ligne contribue à augmenter la visibilité de ses travaux et permet d'être davantage cité. La diffusion des données liées à une publication augmente de 25 % les citations de l'article (<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0230416>).

Adoption d'une politique de données sur l'ensemble du cycle des données de la recherche (création, traitement, analyse, conservation, accès et réutilisation des données) pour les rendre **faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables** (FAIR)

# Données de la Recherche ?

Difficile de s'accorder sur une seule définition [des données]

*« Les données de la recherche sont des enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons) utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et généralement reconnus par la communauté scientifique comme nécessaires à la validation des résultats de recherche. »* (in : Joachim Schöpfel, Eric Kergosien, Hélène Prost. " Pour commencer, pourriez-vous définir 'données de la recherche' ? " Une tentative de réponse. Atelier VADOR : Valorisation et Analyse des Données de la Recherche; INFORSID 2017, May 2017, Toulouse, France. 2017. <hal-01530937>)

*« Les données de la recherche, ou données de recherche, ou données scientifiques, peuvent être définies comme l'ensemble des informations collectées, observées ou créées sous une forme numérique dans le cadre d'un projet de recherche »* <https://coop-ist.cirad.fr/gerer-des-donnees/s-initier-en-ligne-aux-donnees-de-la-recherche/1-familiarisez-vous-avec-le-concept-de-donnees-de-la-recherche>

Enjeux de : reproductibilité des résultats ;  
possibilité de réutilisation des données ;  
publication des résultats

## Autres mesures :

---

Rendre les données « FAIR » : production de Plans de Gestion des Données (**PGD**) ou Data Management Plan (**DMP**) pour décrire les méthodes et processus de création, de fourniture, de maintenance, d'accès, de conservation et de protection des données tout au long du cycle de vie du projet de recherche

Pour aider : création de **centres de référence thématiques** (= disciplinaires) et d'« **ateliers de la donnée** » territoriaux (= établissements ou regroupement d'établissements)

Création de **Recherche Data Gouv**, [plateforme nationale](#) fédérée des données de la recherche

# Concrètement

---

**Obligation** de diffusion des données de recherche financées sur fonds publics : effective pour les projet Horizon Europe et ANR + production d'un DMP

Bientôt obligatoire pour tous projets ? : Décret n° [2021-1572 du 3 décembre 2021](#) relatif au respect des exigences de l'**intégrité scientifique** :

Les établissement (de recherche) « *promeuvent la diffusion des publications en accès ouvert et la mise à disposition des méthodes et protocoles, des données et des codes sources associés aux résultats de la recherche afin d'en garantir la traçabilité et la reproductibilité* »

« *définissent une politique de conservation, de communication et de réutilisation des résultats bruts des travaux scientifiques [...] ils veillent à la mise en œuvre par leur personnel de **plans de gestion de données*** »

**Publication de data papers** (pour plus d'infos : <https://dorum.fr/2020/11/20/supports-du-webinaire-data-paper-une-incitation-a-la-qualification-et-a-la-reutilisation-des-jeux-de-donnees/>)

**Ex : Research Data Journal for the Humanities and Social Sciences**

<https://brill.com/view/journals/rdj/rdj-overview.xml?language=en>

Le Data Paper est une publication scientifique dont le but principal est de décrire un jeu de données ou un ensemble de jeux de données, plutôt que de rendre compte d'une enquête de recherche.

(<http://www.gbif.fr/page/contrib/publier-un-datapaper>

<https://www6.inra.fr/datapartage/Partager-Publier/Publier-un-Data-Paper/Qu-est-ce-qu-un-Data-Paper>)

**Triple intérêt :**

- Promouvoir, faire connaître et rendre accessibles et réutilisables ses données de la recherche ;
- Augmenter la visibilité et l'impact des résultats de la recherche grâce à une meilleure « citabilité » des données ;
- Décrire les données sous forme structurée et lisible par un humain.

(<https://openarchiv.hypotheses.org/4126>)

# Gérer les données

Des outils (académiques) pour gérer les données :

DMP [OPIDoR](#) vous accompagne à travers l'élaboration et la mise en pratique de plans de gestion de données et de logiciels.



Cat OPIDoR, [wiki](#) des services dédiés aux données de la recherche

DoraNum : des [ressources](#) pour accompagner la communauté scientifique dans la gestion et le partage de leurs données



HumaNum : TGIR ensemble de [services et outils](#) pour les données SHS



La diffusion numérique des données en SHS – Guide de bonnes pratiques éthiques et juridiques : <https://ethiquedroit.hypotheses.org/1937>

Data Management Plan ou Plan de Gestion des Données : élément indispensable (désormais systématiquement demandé pour les AAP ANR et/ou EU)

Informations administratives sur le projet

Description du(des) jeu(x) de données

Normes et métadonnées, format des données

Responsabilités, droits de propriété intellectuelle

Partage, diffusion et réutilisation des données

Archivage et conservation

# A qui appartiennent les données ?

---

Réponses de Lionel Maurel, juriste et bibliothécaire :

<https://dorum.fr/2020/09/18/a-qui-appartiennent-les-donnees-par-lionel-maurel/> . PPT : <https://mate-shs.cnrs.fr/wp-content/uploads/2020/09/tuto25-mate-Donn%C3%A9es-de-recherche.pdf>

Les données de la recherche sont des informations publiques (en principe)

Les données de recherche sont soumises à un principe d'ouverture par défaut et de libre réutilisation (open data)

Les données de recherche sont soumises à un principe de gratuité (loi Valter).  
Exception pour les brevets, par ex.

Les données de recherche sont protégées contre les risques d'accaparement (neutralisation des cessions exclusives de droit concédées à des éditeurs à l'occasion de la publication des résultats de recherche.)

# Exceptions

---

Exception : la propriété intellectuelle appartenant à des tiers (hors ESR)

Exception : la protection des données personnelles et de la vie privée (RGPD : nécessité d'anonymiser certaines données)

Exception : les secrets protégés (médicaux, industriels, défense...)

Exception : les projets partenariaux et les droits des tiers

Guide sur l'ouverture des données de recherche :

[https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2018/11/Guide\\_Juridique\\_V2.pdf](https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2018/11/Guide_Juridique_V2.pdf)

### Ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche

Circulaire [n°6264/SG du 27 avril 2021](#) relative à la politique publique de la donnée, des algorithmes et des codes sources

Valoriser et soutenir la diffusion sous licence libre des codes sources issus de recherches financées sur fonds publics (établir une Charte nationale des logiciels libres, soutien à [Software Heritage](#) pour archivage et référencement des codes sources – vers une standardisation du Software Heritage Identifier (SWHID) : équivalent DOI pour référencement des logiciels - , [prix du logiciel libre](#) pour la recherche

Mettre en valeur la production des codes sources de l'ESR

Définir et promouvoir une politique en matière de logiciels libres

### **Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut (1)**

Recommander l'adoption de licences libres pour les productions de la recherche (Etalab pour les données, CC pour les publications)

Créer un groupe de travail sur les recherches participatives (« Sciences citoyennes »)

Promouvoir l'adoption de l'identifiant **ORCID**

Soutien à l'Initiative for [Open Citations](#)

## **Tripler le budget de la science ouverte !**

### Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut

Développer et valoriser les compétences de la science ouverte tout au long du parcours des étudiants et des personnels de la recherche

Valoriser et reconnaître la science ouverte dans l'**évaluation**

[Journées européennes de la science ouverte](#) (4 et 5/02/22)

Inscrire les principes et bonnes pratiques de la SO

dans les référentiels du **Hcéres** ;

Réduire l'influence du **facteur d'impact** des revues :

supprimer toutes les références à cet indicateur

et au **H-index** ;

Développer et reconnaître les compétences

et métiers de la science ouverte

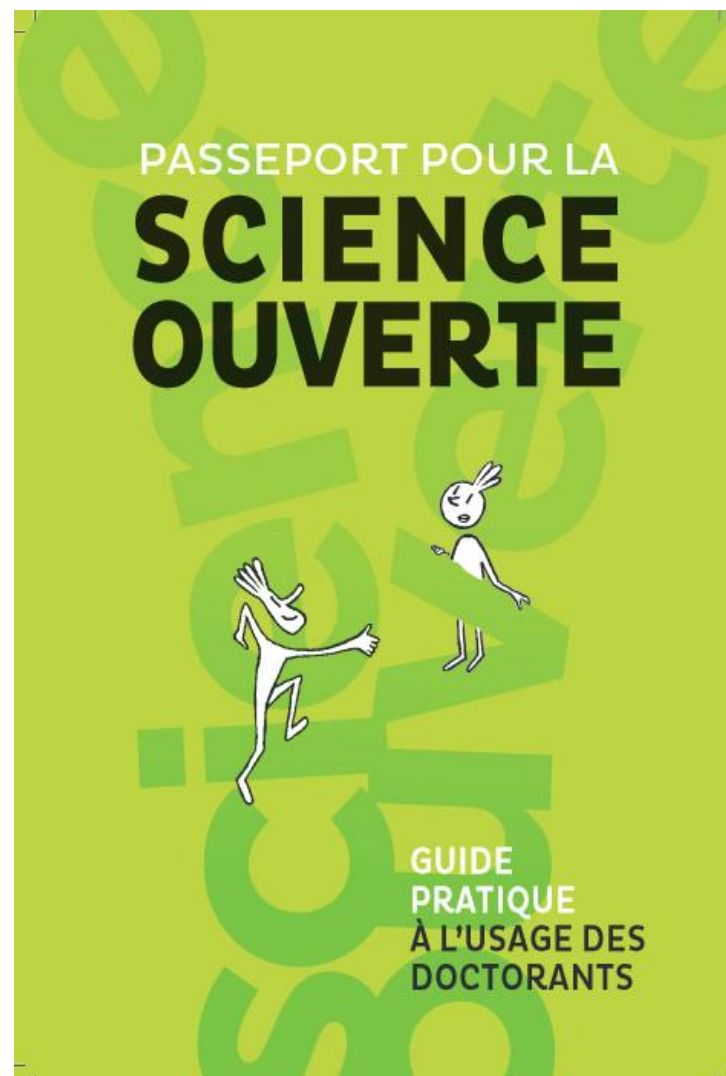
[Appel de Paris sur l'évaluation de la recherche](#)

Edité par le **MESRI** et le collège  
Compétences et formation du Comité  
pour la science ouverte (**CoSo**)

« Guide pratique à l'usage des  
doctorantes et doctorants »

*« conçu pour vous accompagner  
à chaque étape de votre parcours quelle  
que soit votre discipline de recherche,  
depuis l'élaboration de votre démarche  
scientifique jusqu'à la diffusion de ses  
résultats »*

<https://www.ouvrirlascience.fr/passeport-pour-la-science-ouverte-guide-pratique-a-lusage-des-doctorants/>



# Le passeport : un rappel des items Science Ouverte

---

Pour débiter votre travail de doctorat :

Accéder et utiliser (puis produire par la suite) des ressources librement accessibles : en accès ouvert ou, mieux, des ressources « libres » = en accès ouvert + licence de diffusion permettant la réutilisation (licence type Creative Commons)

Prévoir la gestion de ses données en amont de son projet de recherche :  
**collecte, description, stockage, traitement, analyse, archivage et mise en accès des données** selon les principes « FAIR »

Enjeux de reproductibilité :

*« Une recherche est dite reproductible si toutes les informations relatives au travail de recherche sont rendues accessible, ce qui rend possible la reproduction des résultats obtenus. »*

# Passeport : publications

Publier en accès ouvert (**open access**) dans des revues open access (avec ou sans frais) et/ou **archiver** ses productions dans une **archive ouverte** (HAL UP) : mise à disposition immédiate, gratuite et permanente sur Internet des publications scientifiques.

Gratis OA : la publication est librement consultable

Libre OA : la publication est réutilisable grâce à une licence (CC en général)

Rendre sa thèse librement accessible (**Upthèses**)



La **diffusion** (thèse ou article) implique le respect du code de la propriété intellectuelle (avoir les droits sur les illustrations, pas de plagiat, etc) et de la RGPD : pas de données personnelles concernant des tiers)

Enjeux de **valorisation** et de **visibilité** : *Un papier déposé dans une Archive Ouverte est un moyenne deux fois plus lu (et donc possiblement citable) qu'un article derrière un Paywall* (<https://www.marxivinfo.org/blog/paying-open-access-does-not-increase-your-papers-impact-self-archiving-repository-does> )

# Identité numérique du chercheur

---

Les chercheurs sont de plus en plus utilisateurs d'outils de présence en ligne et de visibilité académique : réseaux sociaux (au moins 70 % sur les réseaux sociaux généralistes, 40 % sur les réseaux sociaux académiques ou encore 10-20 % sur Twitter) (<https://urfistinfo.hypotheses.org/3219>)

La communication scientifique passe aussi par les réseaux sociaux généralistes et spécialisés. But : meilleure visibilité, nationale et internationale ; création de communautés. Altmétrics.

Le chercheur doit **pouvoir être trouvé**, et présenter des informations à jour (coordonnées, CV, travaux de recherche en cours...)

Outils généralistes : LinkedIn, Twitter, FB, blogs, Instagram, Slideshare etc.

Outils académiques : réseaux sociaux de chercheurs, GoogleScholar, outils de dépôts de publications et/ou des données, métriques, bases de données de publications (WOS, Scopus...)

<http://slides.com/bureunion/identite-numerique-du-jeune-chercheur#/1/> | <https://osf.io/5r4ef/>

# Réseaux sociaux de chercheurs

---

**Academia.edu** : entreprise US (2008) ; affirme avoir 79 millions de membres et 22 millions de documents

**ResearchGate** : entreprise Allemande (2008) ; affirme avoir 15 millions de membres et 118 millions de documents

Des outils utiles mais critiqués :

par les **éditeurs** : favorisent les infractions au droit d'auteur ; parasitisme économique (nombreux procès mais accords récents Springer-Academia)

par les **bibliothécaires et chercheurs** : accaparement de la recherche par des sociétés privées, doutes sur la protection des données personnelles, création de faux profils, illusion d'ouverture et de pérennité des documents déposés , métriques fantaisistes

Modèle économique « for profit »

**« Quand c'est gratuit, c'est vous le produit » !**

A. Bouchard : <https://urfistinfo.hypotheses.org/tag/reseaux-sociaux> , « *Nous n'avons pas d'autre choix* » : les éditeurs, ResearchGate et les guerres du copyright. | BOND, Sarah. Dear Scholars, Delete Your Account At Academia.Edu. *Forbes* [en ligne]. 23 janvier 2017. <https://www.forbes.com/sites/drsarahbond/2017/01/23/dear-scholars-delete-your-account-at-academia-edu/>

# Identifiants chercheurs

---

L'immense majorité de la production scientifique mondiale est désormais signalée, ou même disponible sur le web

Des millions de publications, articles, jeux de données, brevets, etc...produits par autant d'auteurs ou de contributeurs affiliés à des centaines de milliers d'organisations sont disponibles en ligne

L'exploitation de cette masse de données nécessite de pouvoir identifier **chaque entité**, de manière **univoque** et **pérenne**, grâce à des systèmes d'identifiants adaptés

De tels systèmes ont été développés au cours des années récentes, mais une partie d'entre eux sont encore en phase de consolidation ou même de développement

Publier ne suffit pas, il faut aussi se rendre et rendre sa recherche visible : « Be Visible or Vanish » !

# Qu'est-ce qu'un identifiant ?

---

Un identifiant est une **chaîne de caractères** numériques ou alphanumériques associée avec l'objet que l'on veut identifier

Il respecte généralement une **syntaxe** (ex : ISBN ; en général les derniers chiffres sont des clefs de contrôle).

Lisible par des **machines** et/ou par des **humains**

Permet de désigner et de retrouver de manière **univoque** et **pérenne** un **objet**, un **document**, une **personne**, un **lieu**, un **organisme**, ou toute entité, dans le monde physique ou numérique.

Pour faciliter l'accès à une entité numérique sur internet, l'identifiant est souvent associé à une URI (Uniform Resource Identifier), du type [http\(s\)://url/identifiant](http(s)://url/identifiant) > permet la **citabilité** de la ressource

Des productions facilement accessibles seront mieux **référéncées** par les moteurs de recherche > plus **lues** > plus **citées**

# Pourquoi ?

---

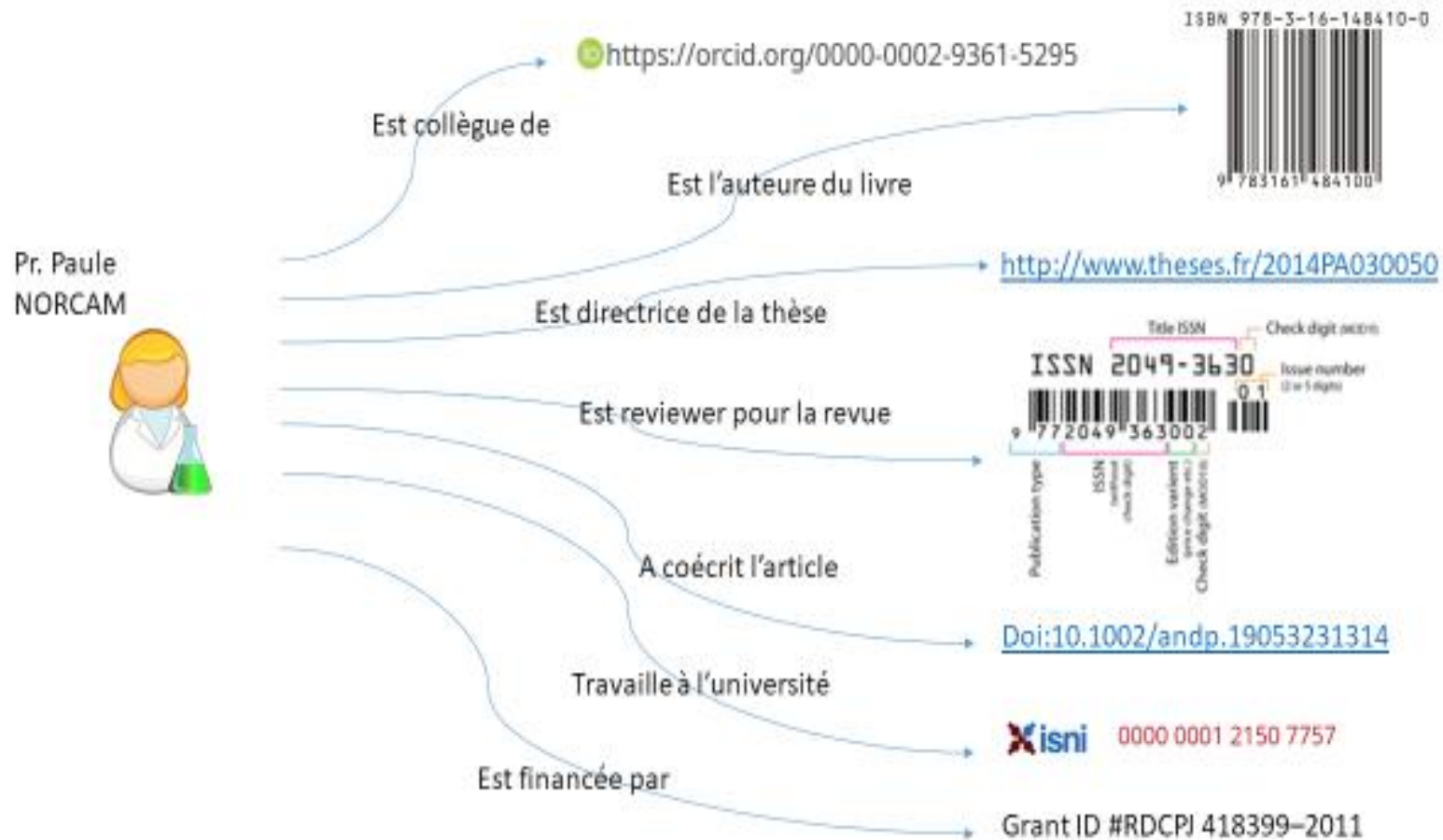
Pour le **chercheur** : regrouper derrière un ID unique toutes les formes de son nom (prénoms / initiales, caractères spéciaux et accentués, changement de noms, translittération), relier entre eux les produits de son activité scientifique gérés par différentes sources d'information et réalisés dans des institutions et/ou des pays différents, s'identifier de manière unique et fiable dans différents systèmes

Pour les **établissements** : disposer de listes de publications validées et certifiées (et/ou alimenter une base de publication institutionnelle), mesurer et évaluer l'impact des recherches financées (projets, programmes, ...), cartographier les collaborations, les sujets émergents...

Pour les **éditeurs** : Fiabiliser leurs bases de données bibliographiques, permettre une recherche pertinente par noms d'auteurs, identifier des collaborations et des experts, produire des indicateurs bibliométriques, analyser des trends

Pour les **bibliothécaires** : bibliométrie et politique documentaire, gestion de bases de publications institutionnelle

# Par exemple...



# Un foisonnement d'ID chercheurs (1)

---

**Scopus Author ID** (Elsevier, Scopus) ; URL canonique :  
[https://www.scopus.com/authid/detail.uri?authorId=\[numéro\]](https://www.scopus.com/authid/detail.uri?authorId=[numéro])

The Scopus Author ID is an identifier that is used in the database Scopus. It is **assigned automatically** to every author who after he publishes at least an article in the index of Scopus. Additionally, all the publications of each author are grouped together to the Scopus author profile and allows citation metrics for each author (Exemple : <https://www.scopus.com/authid/detail.uri?authorId=6603869620>)

**ResearcherID (RID)** : Clarivate (Web Of Science) ; URL canonique :  
[http://www.researcherid.com/rid/\[numéro\]](http://www.researcherid.com/rid/[numéro])

Créé par le chercheur, qui autorise ou pas la diffusion

**Publons** : Publons is the new environment where you can benefit from the improved Web of Science ResearcherID, add your publications, track your citations, and manage your Web of Science record (<https://publons.com/about/home/>)  
Exemple : <https://publons.com/researcher/2130330/karl-joulain>

## Un foisonnement d'ID chercheurs (2)

---

**IdRef** (Abes) : identifiant stable et pérenne des notices d'autorité du Sudoc, IdRef est interopérable avec les principaux identifiants internationaux ([ISNI](#), [VIAF](#), [ORCID](#), [wikidata](#)). A l'échelle nationale, IdRef est relié à l'identifiant [ARK](#) utilisé par la Bibliothèque nationale de France.

### **IdHal** (CCSD, HAL)

URL canonique du service de CV : [https://cv.archives-ouvertes.fr/\[IdHAL\\_s\]](https://cv.archives-ouvertes.fr/[IdHAL_s])

URL de recherche des formes auteurs dans AuréHAL :

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/author/index>,

Les formes auteurs sont créés automatiquement à partir des références bibliographiques, le chercheur doté d'un IdHAL peut les regrouper et en choisir une par défaut

Usages : Regroupement de publications dans HAL, Service de CV

Exemple : <https://cv.archives-ouvertes.fr/cecile-voyer>

## **ORCID** : Open Researcher & contributor ID

Identification des auteurs et contributeurs des domaines de l'ESR, international, agnostique aux disciplines, structuré suivant la norme ISNI (en 2013, l'agence ISNI-IA a réservé une tranche dans ISNI pour l'attribution des ORCID)

URL canonique : [http://orcid.org/\[numéro\]](http://orcid.org/[numéro])

Auto-déclaratif et gratuit pour le chercheur qui peut créer, modifier et contrôler les données le concernant, ou déléguer cette gestion à un tiers

Le chercheur décide du niveau de diffusion : public, sur autorisation, confidentiel

Usages : Regroupement de publications, Service de CV : cursus d'enseignement, institution d'affiliation, projets financés, publications, sites internet

Exemple : <https://orcid.org/0000-0001-7769-175X>

Géré par un organisme indépendant à but non lucratif (mais où les gros éditeurs sont très présents)

PNSO promeut l'adoption d'ORCID par les chercheurs « afin de consolider leur identité numérique »

Mise à jour automatique du profil ORCID à partir d'autres systèmes (les doi de DataCite et Crossref dès soumission)

Intégration d'ORCID dans les processus éditoriaux  
(ORCID obligatoire pour les soumissions Wiley et PloS)  
Aligné et désormais interopérable avec IdHAL  
dans le sens HAL > ORCID

ORCID ne permet de lier à leur auteur **que des articles**. Il est inopérant pour ses autres supports (thèses, ouvrages) [https://guides-formadoct.u-bretagne-normandie.fr/identite\\_numerique/identifiant](https://guides-formadoct.u-bretagne-normandie.fr/identite_numerique/identifiant)

# Problème des affiliations

---

Il n'existe pas (encore ?) d'identifiant international standard pour les organisations ni les affiliations. Ces entités sont répertoriées dans des registres nationaux (en France [RNSR](#), AuréHAL structures) et internationaux (ISNI, GRID, ROR, ...) encore imparfaitement alimentés et connectés

# Signature

---

La signature des publications est fondamentale : normalisée + affiliations correctes

Fait le lien entre : le ou les auteurs, la publication, l'unité de recherche avec ses tutelles et sa localisation (ville, pays).

Existence (ou non) de [charte d'affiliation et/ou de signature](#) dans les établissements

Idéal : affiliation normalisée et correcte, mais aussi création d'un ID Chercheur dans les différentes bases afin de désambiguïser les éventuels doublons de nom et « raccrocher » l'ensemble des publications à un identifiant unique

La qualité de la signature influe (grandement) sur le comptage (et le rattachement) des publications, donc sur les métriques et les scores (H-Index et autres)

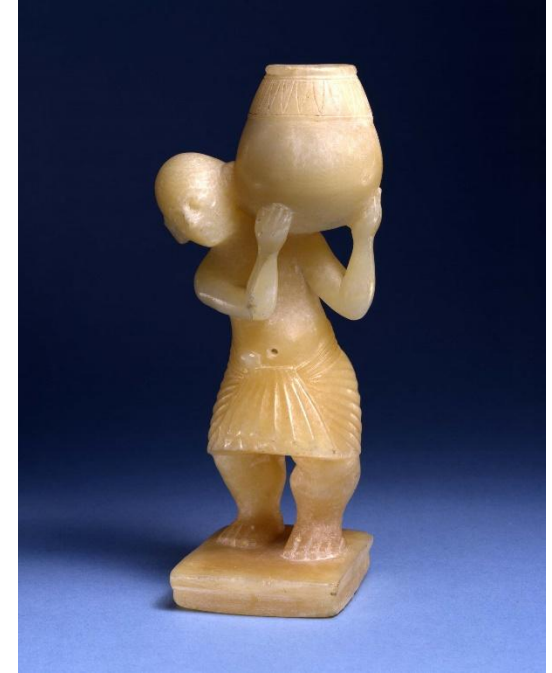
# Conclusion provisoire...

La Science Ouverte OpenScience est devenue un enjeu majeur du monde académique (et au-delà)

Enjeux scientifiques, de valorisation, d'évaluation... mais aussi financiers, éthiques et sociétaux

## Responsabilité énorme des (futurs) chercheurs

Modèles se développent et co-existent : édition « traditionnelle » sur papier ou en ligne (modèle abonnement), nouveaux modèles de publication et d'évaluation ([epi-revues](#), open reviewing...), publication et gestion des [données de la recherche](#), publication en OA Gold (subventionnée ou pas), dépôts en OA green, réseaux sociaux...et même modèles illégaux (Sci-hub, #IcanHazPdf...)

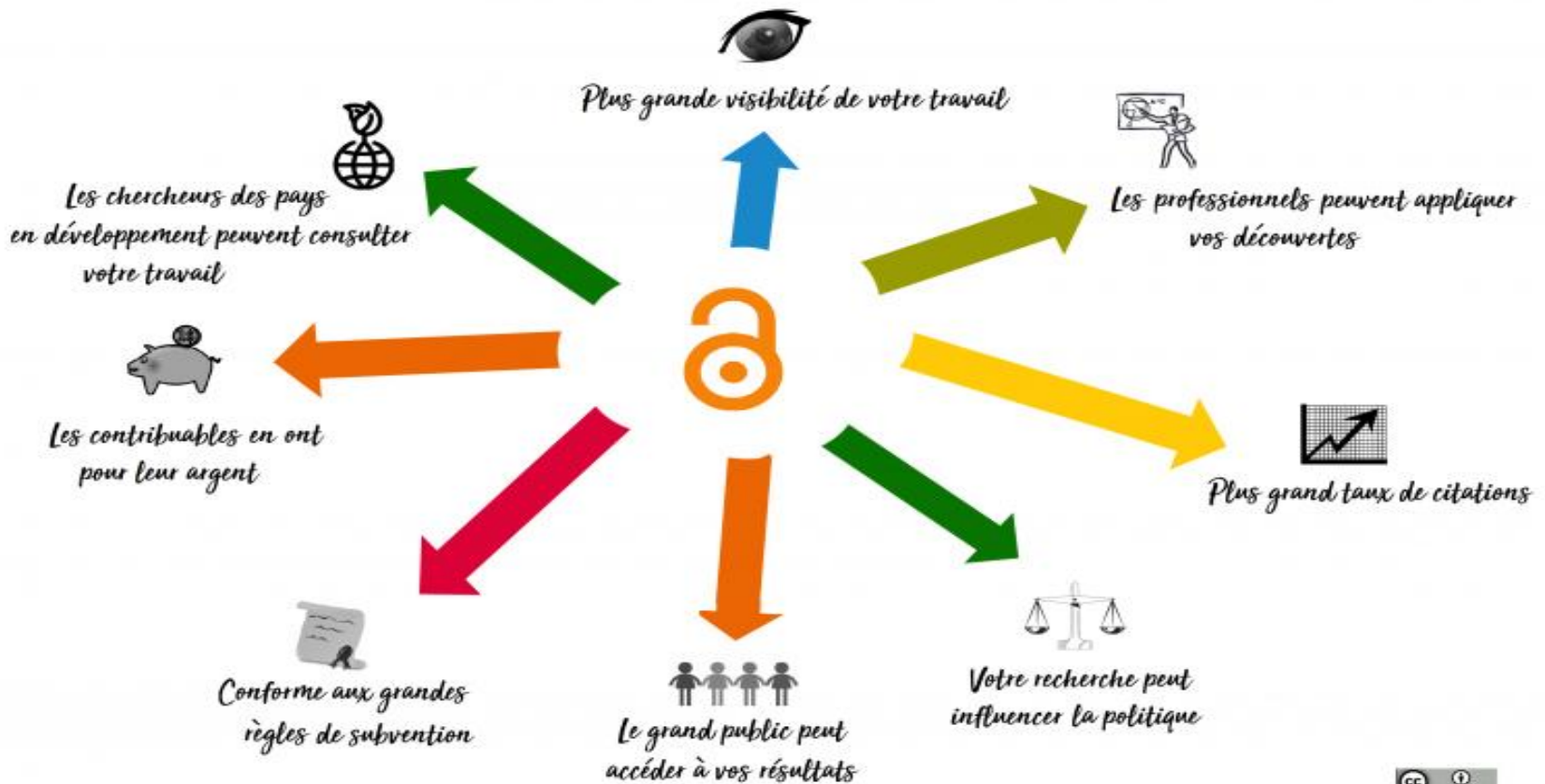


**Alors à vous de jouer !**

*Image metmuseum CC0 1.0 Universal Public Domain Dedication*

# Merci de votre attention.

## Pourquoi publier en Open Access ?



CC-BY Danny Kingsley & Sarah Brown / Traduit par Melissa Samasin

Poster : <https://www.hesge.ch/heg/infotheque/actualites/valorisez-vos-publications-grace-lopen-access>